

**Agro
Campus
Dijon**

**CFA Dijon
Quetigny**



FICHE RNCP 24928
DIPLOME DE NIVEAU 3

CAP AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

Référent administratif :
Secrétariat Pédagogique CAPa
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



**ÉTABLISSEMENT EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DES
PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Référent handicap : cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement : par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CFNPT (à la hauteur de leur taux plafond)
Rémunération : l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. Il est calculé en % du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable



ATOUTS DE LA FORMATION

Atelier Fer
Pôle Aménagements Paysagers
Tunnel de maçonnerie
Chantiers pédagogiques
Participation Concours d'Excellence MAF et Worldskills
Sorties pédagogiques

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

- Une formation professionnelle axée sur le travail avec le végétal, les techniques d'aménagement et d'entretien d'espaces verts .
- Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

LES PRÉREQUIS - pas de prérequis

PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans après la classe de 3^{ème}.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage, dans le secteur privé avec une entreprise paysagiste de taille diverse ou, dans le secteur public avec un service espaces verts de ville, de collectivité territoriale, de syndicat intercommunal, etc.

*Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage.
Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.*

OBJECTIFS DU CAPa JARDINIER PAYSAGISTE ?

Le titulaire du CAPa, diplôme de niveau 3 spécialité « Jardinier Paysagiste » aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

Situations professionnelles significatives les plus représentatives des emplois visés par le diplôme :

Mise en place d'ouvrages et de végétaux

- Travaux de préparation du sol
- Plantation de végétaux
- Travaux de construction d'ouvrages paysagers

Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

- Taille des végétaux
- Tonte et fauchage de gazon et prairie
- Débroussaillage
- Application de traitements phytopharmaceutiques
- Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives

Maintenance des matériels

- Affûtage des outils et matériels
- Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique

Communication en situation professionnelle

- Signalement des anomalies observées
- Réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Le CAP agricole se déroule sur 2 ans :

Le cycle de 1ère et 2ème année du CAP agricole représente 840 heures de formation sur deux années d'apprentissage, soit environ 12 à 13 semaines par an en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.



QUELS MÉTIERS ?

- Salarié du secteur privé ou public : ouvrier du paysage, jardinier...

LES CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC). Chaque UC correspond à une capacité globale du **référentiel de certification**.

Chaque capacité globale est ensuite déclinée en deux capacités intermédiaires détaillées. La formation comporte :

3 UC GÉNÉRALES (UCG)

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG 1. 1. Prendre position dans une situation à caractère social et civique

CG 1. 2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG 2. 1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle

CG 2. 2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

CG 3. 1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

CG 3. 2. S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

4 UC PROFESSIONNELLES (UCP) DONT 1 UNITÉ CAPITALISABLE D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI (UCARE)

UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP 1. 1. Entretien la végétation

CP 1. 2. Réaliser l'entretien des installations et infrastructures paysagères

UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP 2. 1. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

CP 2. 2. Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

CP 3. 1. Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements

CP 3. 2. Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

UCARE : Taille Fruitière ou Réalisation d'un massif floral

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- BPA Travaux d'Aménagements Paysagers
- BAC PRO Aménagements Paysagers



L'OBTENTION DU DIPLÔME PAS D'EXAMEN FINAL - TOUT EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Contrôle en cours de formation → 100%

(Évaluation des capacités qui composent les 7 Unités Capitalisables à valider)

UCG1 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : éducation socioculturelle, histoire-géographie, mathématiques, vie sociale et professionnelle)

UCG2 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : français, EPS et biologie humaine)

UCG3 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : français ; vie sociale et professionnelle)

UCP1 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCP2 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCP3 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCARE : capacité intermédiaire évaluée en situation professionnelle

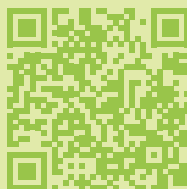
En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses Unités Capitalisables (UC) validées durant 5 ans à compter de sa date d'obtention.

Référentiel de formation disponible sur [Chlorofil.fr](https://chlorofil.fr)

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Sur notre site : <https://www.agro-campus-dijon.fr/cfa-dijon-quetigny>

SCANNE
MOI



Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Agro 
Campus
Dijon

 CFA Dijon
Quetigny

CONTACTS :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex



03 80 71 80 00 - Taper 2



cfa.dijon-quetigny@educagri.fr